

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 48 (1940)
Heft: 4

Artikel: Notes sur l'Eglise de Begnins
Autor: Gervaix, François
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-37733>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

immenses champs de blé et leurs fleuves endormis, vous ont fait faire des comparaisons, tour à tour douces ou douloureuses, avec le village où vivent vos parents, si bien campé au pied de la forêt d'où il domine un des plus lumineux paysages du monde.

Peut-être dans le silence des nuits de garde, aurez-vous entendu les cloches du village sonner pour le culte du dimanche matin ; la grande installée dans le clocher en 1777 et la petite datée de 1564, portant gravée dans son métal, le nom d'un de vos ancêtres, conseiller municipal en ce temps lointain.

Mais tous deux, Jeanne Françoise et Henry, vous avez emporté dans votre cœur, avec de chers souvenirs, les certitudes qui vous ont soutenus et donné l'espérance d'un revoir avec ceux dont vous avez été séparés dans ce monde.

AD. BESSON.

Notes sur l'Eglise de Begnins¹

Le temple de Begnins, récemment restauré d'après les plans de M. Falconnier, architecte à Nyon, fut probablement fondé dans la seconde moitié du XII^{me} siècle sur les ruines d'un ancien édifice romain — dont on a découvert les substructions au cours de cette restauration, sous le chœur actuel — par l'antique et puissante famille de chevaliers, les nobles de Begnins, cités déjà en 1145 comme donateurs de l'abbaye de Bonmont, fondée

¹ Les deux vues de l'intérieur de l'église de Begnins sont la reproduction, en dimensions réduites, des photographies aimablement mises à notre disposition par M. Falconnier, architecte à Nyon, qui a dirigé la belle restauration de l'édifice (Note de la Rédaction).

en 1123¹. Plusieurs de leurs donations, entre autres l'église de Vich, dédiée à saint Martin, et ses revenus, ainsi que d'importantes propriétés à Molenson, sur le cours de la Serine et dans le vignoble de Bagnins, furent confirmées en 1165 par Arduetus, évêque de Genève, et par le pape Alexandre III².

Un membre de cette famille, Nicolas de Bagnins, fut élu évêque de Genève, mais son élection ne fut pas ratifiée par le pape ; il devint, en 1374, évêque de Belley (département de l'Ain), poste qu'il conserva jusqu'à sa mort survenue en 1394³.

Son frère Pierre, prévôt du Chapitre de Genève, fut enseveli dans l'église de St-Pierre, où l'on voyait encore une inscription à son nom et ses armoiries, à la fin du XVIII^{me} siècle⁴.

Plusieurs de leurs parents furent chanoines de Lausanne, de Genève, moines de Bonmont, curés de plusieurs paroisses (dont au moins quatre de celle de Bagnins), etc⁵.

AVANT LA RÉFORMATION

L'église de Bagnins fut fondée sous le vocable de Notre-Dame. Le premier prêtre, mentionné dans les documents, est le curé Foudraz ou Foldraux⁶, cité de janvier 1203 à 1220 dans divers actes, entre autres dans le cartulaire d'Oujon, un des plus anciens manuscrits du Pays de Vaud.

Amaury de Bagnins est curé et chapelain en 1239 ; Pierre

¹ Regeste genevois pages 75, 89.

² Regeste genevois page 105.

³ Mémoires et documents genevois, tome XVIII ; Samuel Guichenon, histoire du Bugey, liste des évêques, page 33.

⁴ Archives de Genève, N° 503, page 101.

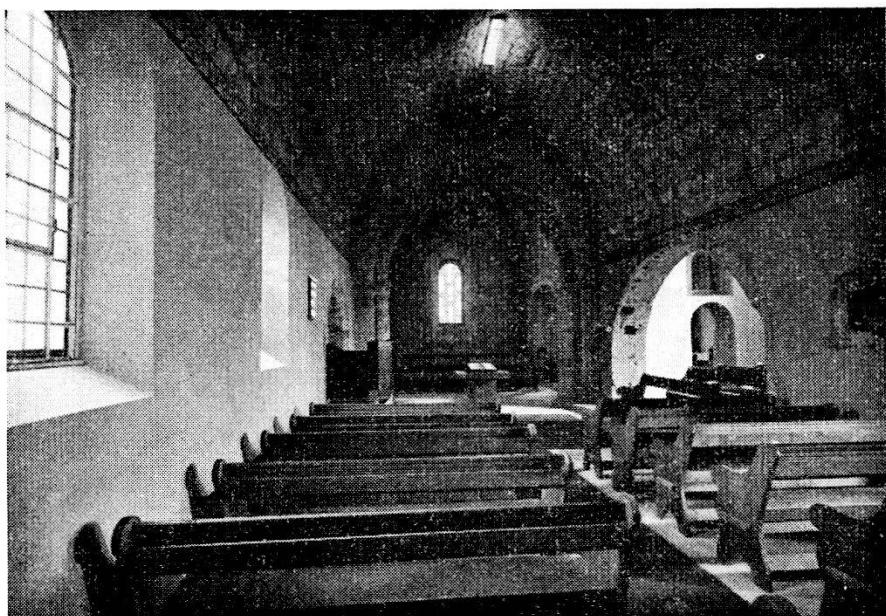
⁵ Inventaire des sceaux, pages 222 et suivantes ; chartes de Genève N° 45. Archives de Lausanne B^b 26 ; Grosses de Bonmont A^a 3², N° 53, 78, 83, 253², 266, 302, 320 ^{ad}.

⁶ Regeste genevois, page 143 ; chartes de Genève N° 23. Cartulaire d'Oujon, M.D.R. tome XII, charte N° 43.

de Begnins, curé en 1266 ; Anselme de Begnins, en 1300 ; Girard de Begnins, en 1385, etc¹.

Les diverses chapelles furent fondées par les seigneurs de la localité, et dotées par eux et les familles notables de la paroisse.

Les clichés qui illustrent ces quelques notes montrent l'intérieur de l'église et les ouvertures communiquant aux chapelles.



Sur le cliché I, vue prise de l'entrée principale, on voit, à droite, l'ouverture correspondant à la chapelle du milieu, dite « du Martheray », fondée et dotée par les nobles Henri et Perret Favre de Begnins, en mars 1350, et dédiée à Notre-Dame, à saint Jean-Baptiste et à saint Etienne, protomartyr² ; elle fut désignée successivement par le nom de ses divers propriétaires : les Favre, les Magnin, les Badel, etc., et enfin les Rigot, tous seigneurs du Martheray.

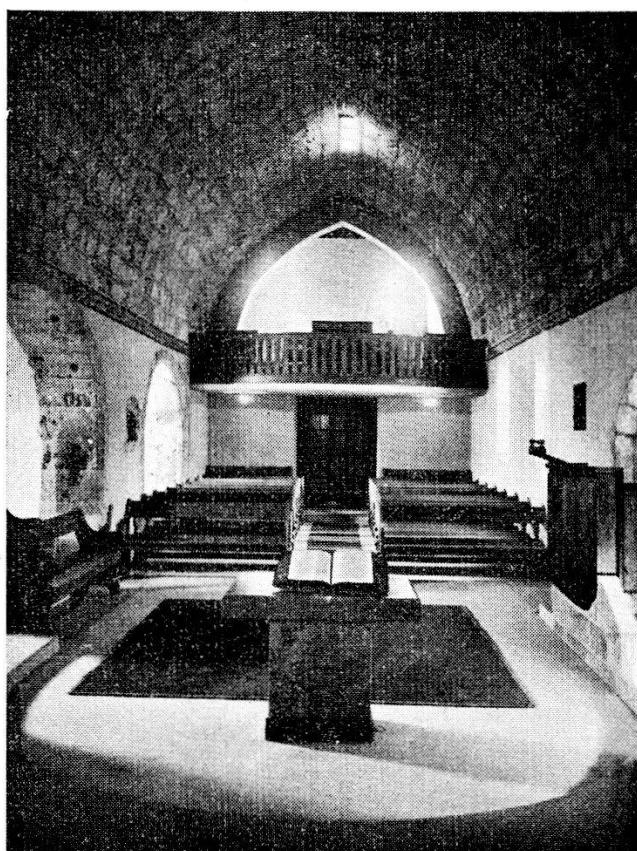
C'est dans cette chapelle que sont peintes les armoiries des nobles Badel-de Croll, avec la date de 1673, et celles des Brière,

¹ Mêmes références que 5.

² Archives de Genève, seigneurie du Martheray, N° 4.

seigneurs du Martheray de 1699 à 1757¹ ; elles furent délicatement restaurées en 1934, par le bon peintre Correvon.

On aperçoit la porte qui conduit de cette chapelle à la suivante, celle du Midi, dite de Clavelière, des Saubre ou du Saint-Esprit,



qui fut fondée vers 1400 et dotée plus tard par dom François Rodz, qui en était le recteur. En 1457, la Confrérie du Saint-Esprit y eut aussi son autel². Cette chapelle ouvre sur le chœur. On lit, gravé sur un des pieds-droits de la voûte, cette sentence : « L'homme sage ne se doit glorifier si Dieu lui a donné la force », qui date probablement du XVI^{me} siècle, peut-être vers 1550,

¹ Archives de Bagnins, registre du Conseil.

² Archives de Lausanne, Grosses de Nyon, tome II, N° 184.

où fut surélevé le clocher. Le « prédicant » était alors Adam de Retour¹, écrivain et poète religieux distingué.

Au centre, la table sainte et le vitrail du chœur, au vivant coloris, dont les trois motifs superposés sont la Sainte-Cène, la Crucifixion et la Résurrection. A gauche du cliché, deux nouvelles fenêtres ouvertes en 1934, puis la chaire.

Le cliché II montre aussi l'intérieur du temple, mais vu du côté opposé, soit du chœur. Au premier plan, la table sainte, à droite, la chaire, au fond, le portail d'entrée, et au-dessus une galerie munie d'un puissant harmonium. A gauche, la chapelle du milieu déjà décrite, et, plus au fond, celle du nord, dite de Cottens et Serraux, fondée en 1360 par noble Péronnet Mestral de Bagnins, sous le vocable de saint Michel, archange². Vers 1640, les seigneurs de Cottens, les nobles de Diesbach, l'ayant délaissée, la commune en fit murer l'ouverture³. Mais, en 1714, noble Jean Sturler, seigneur de Serraux et Cottens, fit rouvrir la voûte et reconstruire la chapelle⁴, dans laquelle il fut enseveli. On y peut voir une longue inscription funéraire en latin, énumérant ses diverses fonctions et la date de son décès, le 26 novembre 1737. Une urne en marbre noir, avec l'inscription :

Tout passe

Ainsi mourut au printemps de sa vie

J.-M. HORTENSE LOMBARD

née GARCIN DE COTTENS

Mère, épouse, amie adorée

Le XIII novembre 1794

Agée de 22 ans

¹ Archives de Lausanne. B^p 15 ; Registre de la taille pour baillage de Nyon, liste des taillables de Bagnins.

² Archives de Lausanne M.D.R. tome XV, page 45 s.

³ et ⁴ Archives de Bagnins, comptes communaux.

Elle était l'arrière-petite-fille de Jean Sturler ci-dessus, et la fille de Laurent Garcin, poète, écrivain et botaniste distingué, qui avait épousé la dernière des Sturler de Cottens.

Jusqu'à la révolution de 1798, les seigneurs et les membres de leurs familles avaient leur sépulture dans leurs chapelles respectives ; en 1830, ils renoncèrent à leurs derniers droits sur celles-ci¹.

La voûte de la nef est faite de tuf jaunâtre et date d'une réparation importante faite en 1666². Du reste, le tuf entre pour une bonne part dans la construction du temple, et la molasse pour la chapelle du sud et les arcs-boutants du chœur. Ces matériaux furent pris dans le ravin de la Serine.

Une inscription sur le mur de la nef, près de la chaire, en lettres blanchâtres sur marbre rougeâtre, est rédigée comme suit, en caractères romains :

*L'église de Bagnins
a été restaurée de 1932 à 1934
par les soins du Conseil de Paroisse de Bagnins-Luins,
de la Commune de Bagnins,
de l'Etat de Vaud et de la Confédération.*

Le 29 décembre 1934, la Commune de Bagnins a pris envers la Confédération, pour la conservation de l'édifice, des engagements ratifiés le 5 janvier 1935, par le Conseil d'Etat du Canton de Vaud.

Les fonts baptismaux servant avant la Réformation au culte catholique, forment le seuil de la petite porte latérale, côté ouest, nous a-t-on affirmé³.

L'entrée principale, au nord, offre un perron d'une marche, en demi-cercle, une belle porte ogivale en bois dur, avec fer-

¹ Archives de Bagnins, registre du Conseil communal.

² Archives de Bagnins, comptes communaux.

³ Feu M. Aug. Aubert, pharmacien, promoteur de la restauration du temple en 1882 (communication orale).

rures de beau style. Le porche (qui remplace l'ancien transformé en 1758), est éclairé par une belle lanterne en fer forgé suspendue à une chaîne élégante.

Le clocher, carré et massif, fut surélevé vers 1550. Sa restauration extérieure de 1908 laissa voir les encadrements des anciennes ouvertures du beffroi et de la porte qui correspondait à la vieille cure qui s'appuyait tout au long de la face orientale de l'église. Cette ancienne cure, construite probablement à la même époque que le temple, ne pouvant plus être réparée, fut démolie en 1758¹. Ce travail donna bien du souci aux autorités ; ayant fait craindre pour la solidité de l'église, on y éleva de solides contreforts en tuf ; ceux appuyant la tour, considérablement renforcés, furent, quelques années plus tard, munis d'une toiture et le local ainsi « récupéré », servit de remise à la pompe à incendie (acquise en 1769²), de 1774 à 1880. Dès lors, ce fut un réduit pour le bois de chauffage du temple et des pauvres.

Avant la démolition de la vieille cure, LL. EE. avaient acquis de noble Louis Sturler, seigneur de Cottens et bailli d'Aubonne, par acte du 9 août 1757, et pour le prix global de 5000 florins, la « Grange du Dîme » du seigneur de Cottens³. Cet immeuble, après quelques transformations, devint la cure actuelle, située à une centaine de mètres à l'est de l'église.

CLOCHES ET HORLOGE

On ne possède aucune indication sur la date d'installation des premières cloches ; en 1600, il est déjà fait mention dans les comptes communaux d'un sonneur de cloches et d'une somme payée pour « accomoder l'orloge ». Des deux cloches existant au début du XIX^{me} siècle, l'une, la petite, se cassa en 1811 ; refondue en 1812 par Dreffet, fondeur à Genève, elle fut mise

¹ Archives de Begnins, registre du Conseil et comptes communaux.

² Archives de Begnins, registre du Conseil et comptes communaux.

³ Archives de Lausanne, B^d 20 ; B^b 3²¹ ; Archives de Begnins.

en place le 16 août ; elle pesait avant 512 livres ; par suite du métal ajouté lors de sa refonte, son poids s'éleva à 589 livres. Le coût total de cette opération fut de 318 fr. de 10 batz¹. La plus grosse, qui se fêla en 1850, et pesait 580 livres, atteignit après sa refonte, le poids de 1310 livres. Ce travail exécuté par Treboux, de St-Cergue, établi à Vevey, coûta, tous frais compris, 2539 fr. 30 (francs nouveaux). Elle fut suspendue le 23 novembre 1851. A cette occasion, la charpente du clocher fut refaite à neuf avec de grosses poutres de chêne².

Comme nous venons de le dire, « un orloge » existait déjà en 1600 ; elle subit maintes réparations. En 1678 Mlle Valier en vendit une qui coûta 357 florins 6 sols, plus 100 florins pour la poser. Elle ne fut pas de longue durée, puisqu'en 1719 déjà on décida de s'en procurer une neuve. Un seul cadran se trouvait sur la face sud de la tour, on en ajouta alors un second sur celle de l'est³.

En 1781, Henri Gaulei (*sic*), demeurant à Morges, horloger, s'engagea à installer « une horloge neuve à répétition pour le prix de 25 louis neufs, de 40 florins pièce, 1 louis neuf pour sa femme et 40 batz pour se nourrir lorsqu'il la posera » ; puis — outre les conditions détaillées de bienfacture — une garantie de quatre ans. Cette horloge, une pièce de première qualité, dura plus de 130 ans. A l'occasion de sa pose, le major Jallabert, propriétaire du « Manoir » actuel, offrit à la commune 150 florins, si une des deux « luquarnes », soit cadrants, est placée du côté de chez lui, soit au nord, ce qui fut accepté⁴.

Deux fonds à Bagnins portent encore le nom de « Pré des cloches » et « Pré des chantres » ; leur revenu représentait respectivement le salaire attribué autrefois à ces fonctions.

¹ Archives de Bagnins, registre du Conseil communal et comptes communaux 1812.

² Archives de Bagnins, registre du Conseil communal et comptes communaux 1851.

³ Idem, année 1719, comptes communaux.

⁴ Idem, registre du Conseil et comptes communaux 1781.

Des réparations plus ou moins importantes furent faites (à notre connaissance), à l'église : outre le surélèvement du clocher, en 1550, en 1615, 1666, 1699, 1754-58 (en 1754, pose du coq sur le clocher). En 1825 la tour menaçant ruine et ayant été atteinte plusieurs fois par le feu du ciel, on l'entoura de solides barres de fer¹, qui furent enlevées lors de la réfection du clocher en 1908. En 1882, l'intérieur du temple fut gypsé entièrement, et, à cette occasion, on scella dans le mur d'un des pieds-droits de la chapelle du milieu, une boîte en métal, dans laquelle fut déposé un acte rédigé par feu Louis Bujard, instituteur.

Ce document énumère les autorités de la commune, de la paroisse et du cercle, renseigne sur l'état des chapelles, sur les découvertes faites au cours des réparations, armoiries, etc., et enfin donne un résumé de l'histoire de l'église et de ses chapelles.

Ce document, auquel on a ajouté en 1934 le résultat des recherches faites dans diverses archives, fut remis avec la boîte en métal dans la même niche d'où il avait été extrait.

De même que les chapelles, l'église possédait de grands biens, maisons, champs, bois et principalement des vignes, des dîmes et censes, provenant des donations faites dès son origine et au cours des siècles par les seigneurs et les paroisiens².

Le revenu de ces biens — qui furent inventoriés par les commissaires bernois en janvier 1539³ — servit durant la domination de Leurs Excellences, à indemniser les « ministres » et à entretenir les immeubles. Les ornements sacerdotaux furent laissés à l'église et aux chapelles. Peu à peu ces biens furent vendus, et à la révolution de 1798, il n'en restait guère.

Notons en passant que le doyen Philippe-Sirice Bridel, dont le père fut pasteur à Bagnins de 1750 à 1760, naquit en 1757 dans la vieille cure démolie l'année suivante⁴.

¹ Idem, registre du Conseil communal et comptes communaux 1825.

² et ³ Archives de Lausanne, B^k 1 et B^d 20.

⁴ De même que 3, page 174.

Marc Vinet, le père du grand philosophe et littérateur religieux, Alexandre Vinet, fut « régent » à Bagnins, de janvier à septembre 1798¹, et remplissait les fonctions de chantre à l'église. Alexandre avait alors une année.

Le célèbre prédicateur Charles Loyson, dit le Père Hyacinte, occupa quelques fois la chaire de notre église, et y fit entendre sa parole éloquente. Il fit pendant bien des années des séjours chez les demoiselles de Portes, au château de Cottens.

Les manuscrits latins de l'évêché de Genève relèvent quatre visites d'église faites par l'évêque ou son délégué. La première, en 1344, note que la paroisse de Bagnins, avec Serraux, paye 60 sols à l'évêque. La deuxième, en mai 1412, faite par l'évêque Jean de Bertrandis, indique que la paroisse a 50 feux et paye 60 florins à l'évêque (ce chiffre ne fut plus modifié). Dom Guillaume Pansac ou Panzact était curé et dom Thomas Dubourg, vicaire². En 1481, mai 6, l'évêque Jean-Louis de Savoie délègue son vicaire Claude Rup, évêque de Claudiopolis ; Bagnins n'a plus que 40 feux (les guerres de Bourgogne et leurs conséquences furent sans doute la cause de cette diminution) ; le curé est dom Jean de Barbignin, juriste ; le recteur, dom Georges Séraphin, dessert. Le visiteur fait quelques critiques : Il faut une chasuble neuve et réparer les vêtements sacerdotaux ; il faut une étole neuve avec manipule ; une custode neuve pour l'autel ; il faut aussi réparer la maison du curé.

La chapelle de saint Jean-Baptiste manque de plusieurs ornements ; le recteur est dom Nicolas Garillat, chapelain et docteur en droit (il devint évêque d'Ivrée et mourut en 1500). Les autres chapelles sont en ordre³.

La dernière visite effectuée le 1^{er} octobre 1517, indique que la paroisse a 40 feux. Le curé, dom Michel de Barbignin, était présenté par le Chapitre de Genève.

¹ Archives de Bagnins, registre du conseil 1798.

² Archives de Genève, visites épiscopales, volume I f° 73.

³ Archives de Genève, visites épiscopales volume III f° 6.

Cette dernière visite fut faite par Pierre Farsin, évêque de Beyrouth, en Syrie, et vicaire-général de l'évêque de Genève, Jean-Louis de Savoie¹.

Le dernier curé fut Loys Vignod ; il accepta la Réforme, étant cité « prédicant » en 1539. Les chapelains ci-après adoptèrent la nouvelle doctrine : Noble Antoine de Bagnins, chaplain de Notre-Dame ; noble Jean-Georges Favre, chaplain de Saint Jean-Baptiste ; Thomas Vulliet, chaplain de Saint-Michel ; Amédée d'Exertis ou d'Essiex, chaplain du Saint-Esprit ; Loys Costable, chaplain de Saint-Christophe et Sainte-Croix. Dom Andrien, recteur de la chapelle de Notre-Dame, avait emporté en Savoie les titres de cette chapelle en 1535². Ce fut le seul des prêtres qui n'accepta pas la Réforme.

Tous furent laissés en possession de leurs prébendes jusqu'à la fin de leur vie.

Le cimetière qui entourait l'église, fut sans doute le lieu de sépulture des paroissiens, dès la fondation de leur lieu de culte.

Il fut désaffecté et remplacé, en 1832, par le cimetière actuel, situé à environ cent mètres du village, sur la route de Vich. L'ancien, soigneusement nivélé, servit de promenade publique, et, en 1855, on y planta les platanes qui l'ombragent encore de nos jours³.

Genève, le 7 novembre 1939.

François GERVAIX, père.

¹ Idem. Volume IV, visites épiscopales fo 462. Archives de Genève..

² Archives de Lausanne Bd 20.

³ Archives de Bagnins, registre du Conseil communal 1831-32 et 1855.

E R R A T A

Dans notre précédente livraison (mai-juin) à la page 142, ligne 13, à partir du bas de la page, il faut lire *fouilles* au lieu de « familles ».